

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Validation d'un algorithme de cotation par l'indice du risque dynamique et statique (IRDS)

Un IRDS rationalisé a montré une excellente validité prédictive pour les réincarcérations en établissement fédéral chez les hommes et les femmes.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Une recherche récemment publiée a établi qu'une version rationalisée et combinée de 11 indicateurs du risque statique et sept domaines évalués provenant de l'Évaluation initiale des délinquants (EID) et du processus de planification correctionnelle a montré une forte validité prédictive pour les réincarcérations en établissement fédéral chez les hommes et les femmes¹. De plus, cette équation algorithmique sur mesure a produit des prédictions impressionnantes pour les délinquants violents ou condamnés pour une infraction liée aux drogues ou aux biens² ainsi que pour les délinquants sexuels³.

On a utilisé 6 946 premières mises en liberté (6 548 hommes et 398 femmes) sur une période de deux exercices (2016-2017 et 2017-2018) pour créer un indice, et les analyses ont montré des ASC (aires sous les courbes de la fonction d'efficacité du récepteur) statistiquement significatives de 0,746 pour les hommes et de 0,725 pour les femmes. La raison d'être de l'étude était de déterminer si cinq groupes de niveau de risque pouvaient être dégagés de façon indépendante pour les hommes et les femmes et offrir un bon rendement en tant qu'outil simplifié de prédiction de la réincarcération.

Ce que nous avons fait

Le SCC utilise un processus systématique, complet et automatisé d'EID afin de produire un Plan correctionnel personnalisé pour tous les délinquants sous responsabilité fédérale. L'EID comporte deux volets principaux : l'Évaluation des facteurs statiques (EFS) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Le dossier des antécédents criminels, une sous-composante de l'EFS, comprend 38 indicateurs couvrant les démêlés antérieurs avec les tribunaux pour adolescents et pour adultes ainsi que l'infraction à l'origine de la peine en cours. Un ensemble restreint de 11 indicateurs du risque statique ont été retenus, car la littérature pénologique les lie fortement à la récidive après la mise en liberté. Ces indicateurs sont : Adolescence-antécédents – toutes les condamnations, surveillance dans la collectivité, échecs de la surveillance, périodes d'incarcération, évasions/tentatives d'évasion/liberté illégale et Adulte-antécédents – toutes les condamnations, surveillance dans la collectivité, échecs de la surveillance, périodes d'incarcération, évasions/tentatives d'évasion/liberté illégale, sanctions disciplinaires.

Un autre volet de l'EID, l'IDAFD-R, compte sept domaines évalués portant sur les études/l'emploi, les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations et les relations sociales, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, la vie personnelle et affective et les attitudes. La note globale, regroupée pour former l'indice du risque dynamique et statique (IRDS), s'est avérée représentative de la probabilité de réincarcération dans un établissement fédéral après la mise en liberté. L'IRDS et les cinq groupes de niveau de risque ont été étudiés séparément pour les hommes et pour les femmes. Des détails sur la cotation figurent dans les références.

Ce que nous avons constaté

L'utilité pratique de l'application de seuils différentiels à la répartition combinée des notes de l'IRDS et des taux de réincarcération a fait l'objet d'une analyse statistique. Comme le tableau ci-dessous le révèle, on a observé des augmentations considérables des réincarcérations entre le risque faible et le risque élevé. Les taux de base croissants en témoignent. De plus, les ASC ont indiqué de fortes associations avec les cinq groupes de niveau de risque. Ces valeurs sont de 0,732 pour les hommes et de 0,727 pour les femmes.

Tableau. Groupes, notes et taux de réincarcération sur un an

Groupe	Notes (hommes)	Taux de réincarcération	Notes (femmes)	Taux de réincarcération
1	4 ou moins	5 %	5 ou moins	0 %
2	De 5 à 8	10 %	De 6 à 10	10 %
3	De 9 à 13	24 %	De 11 à 14	25 %
4	De 14 à 17	37 %	De 15 à 19	39 %
5	18 ou plus	57 %	20 ou plus	53 %
Total		35 %		33 %

¹ Motiuk, L.L., et L.A. Keown. « L'élaboration d'algorithmes d'évaluation du risque pour les délinquants ayant commis des crimes avec violence, en matière de drogue ou contre les biens : une approche empirique », *Advancing Corrections*, 2020, vol. 10, p. 70 à 84.

² Motiuk, L.L., et L.A. Keown. « Évaluation initiale et planification de la gestion des cas en milieu correctionnel : Mise au point et validation d'applications », *Criminal Justice and Behavior*, 2021, vol. 48 (4), p. 556 à 570.

³ Motiuk, L.L., et L.A. Keown. « Differentiating Sexual from Other Violent Offence Types for Case Assessment, Planning, and Management », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, *OnlineFirst*, 2022. <https://doi.org/10.1177/0306624X221086549>

Ce que cela signifie

Des analyses psychométriques de l'IRDS ont révélé d'excellentes estimations de la validité prédictive pour les hommes et les femmes. Un instrument d'évaluation du risque/des besoins rationalisé et alimenté automatiquement comme l'IRDS peut être le fondement d'une gestion de cas efficace appuyée par des algorithmes.

Pour de plus amples renseignements

Veillez envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown